

# Nouvelles de la Commission des études

**Claude Gauvreau**

## Moyenne cible au 1<sup>er</sup> cycle

Les membres de la Commission des études ont amorcé une réflexion sur le rapport du Comité d'étude UQAM/SPUQ des effets de la hausse à 41 de la moyenne cible au premier cycle. Même si certaines recommandations (création de grands groupes, de statut d'assistant d'enseignement, cours communs facultaires ou transfacultaires) ne font pas l'unanimité parmi les membres de la C.É. et au sein des facultés, le rapport a été bien reçu. Tous ont reconnu que les recommandations du rapport en matière de programmation et de soutien à l'enseignement doivent être discutées largement. Aussi, lors de sa prochaine assemblée, la C.É. présentera un plan d'action comportant un calendrier de discussions pour que le rapport soit étudié à tous les paliers. D'ici là, les cas les plus graves déjà constatés à l'application de la moyenne cible actuelle à 40 devront être portés à l'attention de la vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création, et de la vice-rectrice associée aux Études. Enfin, les commissaires se sont entendus pour que le budget consacré au soutien pédagogique soit augmenté.

Par ailleurs, le C.A. du 19 février, sur la recommandation de la C.É., a adopté les objectifs différenciés par unité pour la session d'automne 2002 et portera une attention particulière

aux ressources requises pour atténuer, à court terme, les effets négatifs de la hausse de la moyenne cible sur les cours, les programmes et les étudiants. Comme il est expliqué dans le rapport du Comité UQAM/SPUQ, pour atteindre la moyenne cible institutionnelle (effectif étudiant moyen des groupes-cours à chacune des sessions), les départements, les écoles et les facultés sont tenus de respecter un objectif qui leur est propre. Les objectifs différenciés des unités académiques sont déterminés selon le type d'enseignement particulier qui y est dispensé et pour lequel sont pris en considération des facteurs comme la nature des programmes d'études desservis, les types de cours, les méthodes pédagogiques utilisées et les conditions matérielles particulières. Selon les propositions actuelles de ventilation de la moyenne cible de 41 prévue à compter de l'été 2002, les objectifs différenciés pour les unités académiques s'échelonnent de 19 à 51,7 pour la session d'été 2002 et de 20,8 à 50 pour la session d'automne 2002.

On peut consulter le rapport du Comité d'étude UQAM/SPUQ sur le site web du Service des ressources humaines à la page suivante : <http://www.rhu.uqam.ca/pdf/RapportMoyenneCible.pdf>

## Priorités institutionnelles

Le recteur, M. Roch Denis, a donné un aperçu des travaux de réflexion de l'équipe de direction de l'UQAM qui

s'est réunie durant trois jours au début du mois afin de définir des priorités institutionnelles. Plusieurs sujets ont alors été abordés : le rôle de la direction, la place centrale de l'académique, la qualité de la formation, le développement de la recherche-crédation, le fonctionnement des instances, le rôle des services et le rayonnement de l'Université. Une synthèse écrite des travaux sera bientôt présentée à la Commission des études (C.É.), a précisé M. Denis.

Le recteur a aussi fait état de séances de discussions récentes entre les chefs d'établissements du réseau de l'Université du Québec. Ceux-ci, réunis à l'initiative de M. Denis, ont débattu du rapport *Bâtir notre avenir* portant sur l'évolution du réseau. Le recteur a rappelé que l'UQAM devait réfléchir aux liens qu'elle entretient avec les autres constituantes du réseau à Montréal (ETS, INRS, TELUQ). «Nous devons examiner la pertinence d'emprunter des voies nouvelles de coopération et d'établir des alliances stratégiques avec les autres établissements», a souligné M. Denis. Il a enfin suggéré que la C.É. tienne bientôt une assemblée élargie consacrée à l'étude du rapport.

## Tutelle en éducation

M. Julien Bilodeau, administrateur délégué du Département des sciences de l'Éducation, sous tutelle depuis le printemps dernier, a présenté un premier rapport d'étape. Rappelons que le

Département est actuellement divisé en deux unités autonomes qui deviendront éventuellement deux nouveaux départements. M. Bilodeau a rappelé que le regroupement des professeurs en sciences de l'éducation n'a pas encore identifié un membre pouvant jouer un rôle de «directeur» de département, tandis que celui en éducation spécialisée fonctionne en quelque sorte comme un département. Chaque regroupement, a-t-il souligné, devra adopter une position claire sur toutes les questions importantes relatives à la départementalisation (mission, banque de cours, budgets, personnel, etc.).

Compte tenu de la diminution importante du nombre de professeurs au cours des dernières années, ainsi que du vieillissement du corps professoral, M. Bilodeau a insisté sur l'importance de recruter de jeunes professeurs. Aussi, on prévoit embaucher, d'ici mai 2002, trois ou quatre nouveaux professeurs. Bien que le Département assume correctement l'ensemble des tâches qui lui sont assignées, et même au-delà dans plusieurs cas, certains acquis demeurent fragiles, a précisé M. Bilodeau. La C.É. formulera ses recommandations quant aux suites à donner à cette tutelle au plus tard lors de sa réunion de mai 2002.

## Dissolution du LAREHS

Les commissaires ont pris acte de la dissolution du Laboratoire de re-

cherche en écologie humaine et sociale (LAREHS) et recommandent au C.A. de mettre fin à son statut de centre institutionnel de recherche. Loin de présenter une diminution des activités, la démarche des chercheurs du LAREHS a donné naissance à deux équipes de recherche reconnues par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) : le Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) et le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE). De plus, ces chercheurs, qui poursuivront donc leurs travaux sous d'autres formes de regroupement, sont associés au projet de création d'un nouvel institut interdisciplinaire dans le domaine de la santé.

## Nominations

Le Conseil d'administration, sur recommandation de la C.É., a nommé Mme Danielle Maisonneuve, professeure au Département des communications, à titre de titulaire de la Chaire en relations publiques pour un mandat de trois ans. Il a aussi nommé M. Francis Bellido à la tête de la Chaire en gestion des bio-industries pour un premier mandat de deux ans prenant effet à la date de son engagement comme professeur associé au Département de management et technologie. M. Bellido est actuellement président de SGF-Santé.

L'UQAM, le 25 février 2002